



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Verallia - Introduction en bourse

Question écrite n° 22038

Texte de la question

M. Charles de la Verpillière appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la prochaine introduction en bourse de la société Verallia. Ancienne division du groupe Saint-Gobain, Verallia a été cédée en 2015 à la société américaine de capital investissement Apollo (90 %), avec une participation de 10 % de la Banque publique d'investissement (BPI France). Fin avril 2019, Verallia a confirmé envisager une introduction en bourse sur Euronext Paris en 2019. Si cette opération a lieu, il convient de s'assurer qu'elle n'aura pas d'incidence négative sur l'emploi et les investissements dans l'outil industriel. Le maintien de BPI France au capital serait une garantie. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement à cet égard.

Texte de la réponse

Le ministère de l'économie et des finances, et plus précisément l'Agence des participations de l'Etat, suit avec attention, en tant que co-actionnaire de Bpifrance (avec la Caisse des Dépôts et Consignations), l'entreprise Verallia. Bpifrance est entrée au capital de Verallia aux côtés d'Apollo en 2015, lors de la vente de cette filiale de Saint-Gobain. Verallia envisage à présent une introduction en bourse, ce qui constituait une éventualité de moyen terme évoquée en 2015, lors du processus d'acquisition. L'impact de cette opération sur l'emploi et les investissements dans l'outil industriel est bien entendu un point d'attention pour l'Etat. A ce titre, et tout en notant que les paramètres de cette opération ne sont pas encore fixés, il convient de signaler que cette introduction en bourse ne devrait pas concerner l'ensemble des titres détenus respectivement par Bpifrance et son co-actionnaire. Cela permettra un maintien de Bpifrance au capital de Verallia et à son conseil d'administration, deux éléments de nature à lui permettre, en tant qu'actionnaire, de préserver l'emploi et un niveau d'investissement élevé dans l'outil industriel à l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Charles de la Verpillière](#)

Circonscription : Ain (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22038

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie et finances](#)

Ministère attributaire : [Économie et finances](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2019](#), page 7021

Réponse publiée au JO le : [22 octobre 2019](#), page 9394